



REPUBLIQUE FRANCAISE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEMUSSAC**

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués
pour la **réunion ordinaire** qui aura lieu à la Mairie

LUNDI 27 FEVRIER 2023 à 19H30

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 01/12/2022

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19/01/2023.

Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu de la délégation donnée par le conseil municipal en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales .

Décision 28/2022 : résiliation mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle multi-activités

Décision 29/2022 : achat arbres et arbustes pour aménagement espaces verts Bourgeois

Décision 1/2023 : aménagement du bassin d'eaux pluviales rue du Dojo

Décision 2/2023 : division propriété bornée ZW 524

Décision 3/2023 / Achat véhicule pour la police municipale

Décision 4/2023 / Acquisition broyeur et tracteur services techniques

Décision 5/2023/ MAPA Maîtrise d'oeuvre avenant 2 pour la construction d'un centre de loisirs sans hébergement

Délibérations :

D2/2023 Participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé dans une école de la communauté d'agglomération de Saintes

D3/2023 Désignation des membres constituant la commission de travail et de réflexion n°15 « Contrat Local de santé » à la CARA

D4/2023 Désignation D'un membre suppléant pour la commission « Système informatique et aménagement du numérique » à la CARA

D5/2023 Autorisation de mandatement – Dépenses investissement avant vote budget 2023.

D6/2023 Annulation d'un titre de recette émis sur l'exercice 2022

D 7/2023 Demande remise gracieuse du droit de place pour le marché hebdomadaire le stand « création tricots »

D8/2023 Devis horloge astronomique du lotissement « le Clos des Epinettes »

Questions Diverses

A Semussac, le 21 février 2023

Michèle CARRÉ
Le Maire



Affiché le 21/02/2023